



Programme AGORA – Agora programma

Synthèse du rapport final

PAUVRETÉ RURALE ET URBAINE STEDELIJKE EN PLATTELANDSARMOEDE

Pierre Marissal

Xavier May

Dayana Mesa Lombillo

Sous la supervision de Christian Vandermotten et Maarten Loopmans



1. INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée et financée dans le cadre du programme 'AGORA' par la SPP Politique scientifique, à la demande du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

La pauvreté rurale a peu été étudiée en Belgique et la plupart des études existantes se sont focalisées sur les régions urbaines où la pauvreté est plus concentrée et davantage perceptible. Or, il est à présent établi que la problématique de la pauvreté ne se décline pas de la même manière selon que l'on habite en ville ou à la campagne. En milieu rural, le logement est moins cher mais le parc locatif est restreint et, de manière générale, l'accessibilité aux services et aux emplois est moins bonne (manque de transports publics, éloignement des écoles et des commerces, nécessité de disposer d'un véhicule, ...).

Ce projet AGORA a dès lors pour objectif d'étudier et de mesurer la pauvreté en Belgique et plus spécifiquement dans le monde rural pour lequel il existe peu de données. À l'inverse de beaucoup d'autres études, ce projet privilégie une analyse quantitative du phénomène de la pauvreté.

En Belgique, seul l'atlas des quartiers défavorisés en Flandre et à Bruxelles de Kesteloot *et al.* (2008) aborde la problématique de la pauvreté à une échelle locale pour toute la Flandre et Bruxelles et, par conséquent, également pour le monde rural. Vandermorten *et al.* (2006) a produit un atlas des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges.

Ces études déterminent des quartiers défavorisés (ou plutôt des secteurs statistiques défavorisés¹) sur base d'une combinaison d'indicateurs calculés à l'échelle de l'entité territoriale qui reflètent des difficultés sociales au sein d'un secteur statistique. Cette approche fournit de meilleurs résultats en milieu urbain car la pauvreté y est généralement plus concentrée dans certains quartiers. Lorsqu'un secteur statistique réunit des quartiers fortement hétérogènes, les résultats d'une telle approche doivent être lus avec précaution. Ce problème est d'autant plus délicat dans les zones rurales où l'on sait que la pauvreté est spatialement plus dispersée en raison d'une contrainte de coût du foncier moins forte. De plus, ces deux études exploitent principalement les données de la dernière enquête socio-économique générale qui ne sera plus reconduite à l'avenir.

En Europe, d'autres pays ou régions ont également cherché à se doter d'indicateurs pertinents pour mesurer la pauvreté à une échelle territoriale fine qui prenne en compte les difficultés spécifiques aux zones rurales. Parmi ceux-ci, l'Irlande et le Royaume-Uni ont entamé une réflexion sur les meilleurs instruments pour mesurer la pauvreté à une échelle locale. L'expérience la plus aboutie dans ce domaine semble celle menée en Écosse qui dispose d'un indice multiple de pauvreté d'existence. Cet indice multiple de pauvreté d'existence, qui a régulièrement été amélioré depuis sa création en 2003, classe ordinalement les 6505 entités territoriales qui composent l'Écosse de la plus défavorisée à la plus favorisée. Un indicateur relativement complexe a en outre été mis au point pour évaluer l'accessibilité de chaque entité. Celui-ci intègre la durée du trajet pour se rendre à différents services (médecin, école, commerces, bureau de poste et station essence) en voiture et en transports en commun.

¹ Le secteur statistique est la plus petite entité administrative en Belgique, c'est-à-dire le niveau territorial le plus petit pour lequel des données sont disponibles.

Étant donné que la pauvreté est davantage dispersée en milieu rural, nous avons choisi de travailler avec des données individuelles pour étudier la pauvreté à une échelle locale pour l'ensemble de la Belgique. Une telle approche permet de quantifier le nombre de personnes considérées comme pauvres au sein d'une entité spatiale et non de qualifier l'entité spatiale elle-même. À notre connaissance, cette étude est la première à exploiter des données individuelles pour mesurer la pauvreté rurale.

En outre, ce projet comporte plusieurs spécificités : nous avons défini une nouvelle typologie de l'espace qui est fonction d'une série de déficits existants dans le monde rural en matière de services et d'accessibilité, nous avons collecté et analysé une série de variables contextuelles qui contribuent à caractériser le milieu rural et enfin nous avons élaboré une nouvelle mesure de la pauvreté qui prend en compte son caractère multidimensionnel.

Schématiquement, cette recherche sera effectuée selon deux grandes étapes. Dans un premier temps, nous nous concentrons sur la compréhension approfondie de la pauvreté rurale et de ses spécificités par rapport à la pauvreté urbaine. Cette étape est fondée en grande partie sur l'analyse de l'enquête EU-SILC qui contient des informations très complètes sur les revenus et les conditions de vie de 6300 ménages en Belgique.

Dans un deuxième temps, nous utilisons la compréhension de la pauvreté en milieu rural acquise précédemment pour attribuer à chaque ménage belge un indice de pauvreté. Cet indice sera calculé au moyen des données individuelles de sécurité sociale contenues dans le datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et de variables contextuelles reflétant les spécificités du lieu de résidence (en termes de services, d'emploi, de logement, de transport public, ...).

2. DONNÉES

Trois types de données sont utilisées dans le cadre de ce projet : l'enquête EU-SILC 2009 sur les revenus et les conditions de vie, les données individuelles de sécurité sociale contenues dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et les variables contextuelles que nous avons construites dans le cadre de cette étude. Ces dernières ont pour fonction de caractériser l'environnement dans lequel vivent les ménages et d'aider à quantifier les difficultés spécifiques auxquelles les ménages vivant en milieu rural doivent faire face.

2.1 EU-SILC

L'enquête EU-SILC 2009 (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) constitue une source d'informations très détaillées sur les revenus et les conditions de vie d'un échantillon de 6300 ménages belges, soit 15 109 personnes. Cette enquête est destinée à dresser un état des lieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Belgique et en Europe.

La Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) a accepté de nous fournir le secteur statistique de résidence des personnes interrogées de manière à pouvoir faire le lien entre les éventuelles difficultés que rencontrent ces personnes et les caractéristiques de leur lieu de résidence. Cependant, pour 12 % des ménages, seul est connu le code postal mais non le secteur statistique de résidence (qui est plus précis).

Malheureusement, pour toutes les problématiques directement en lien avec le lieu de domicile, nous serons dès lors contraints de travailler avec seulement 88 % de l'échantillon de départ.

2.2 LA BANQUE CARREFOUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (BCSS)

La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) rassemble un grand nombre de données individuelles issues d'institutions de sécurité sociale belge.

Les données contenues dans la BCSS sont utilisées pour essayer de palier au mieux à la perte d'informations due à l'abandon des enquêtes socio-économiques (le recensement) en Belgique. Les données de la BCSS ne contiennent aucune information sur le patrimoine et les revenus qu'il génère (ou les revenus en noir). On peut néanmoins supposer que les personnes qui vivent dans une situation de pauvreté n'ont généralement pas ou peu de patrimoine.

Néanmoins, si tous les résidents sont repris dans le Datawarehouse de la BCSS, la position socio-économique de 12 % de la population est inconnue, soit un peu moins de 1 300 000 personnes. Cela concerne notamment les travailleurs frontaliers sortants, les fonctionnaires et diplomates internationaux, les femmes/hommes au foyer, certains enfants non enregistrés dans les registres d'allocation familiale, les rentiers, les personnes âgées dont le partenaire bénéficie de la pension du ménage, les marins de la marine marchande belge, etc.

Parmi ces personnes, 860 000 ont un revenu connu de 0€ et 191 000 ont un revenu imposable annuel inférieur à 5 000€. Ces personnes à propos desquelles la BCSS possède très peu d'informations doivent donc être envisagées avec beaucoup de précautions. Nous avons été contraints d'exclure un grand nombre de ces ménages de la population analysée.

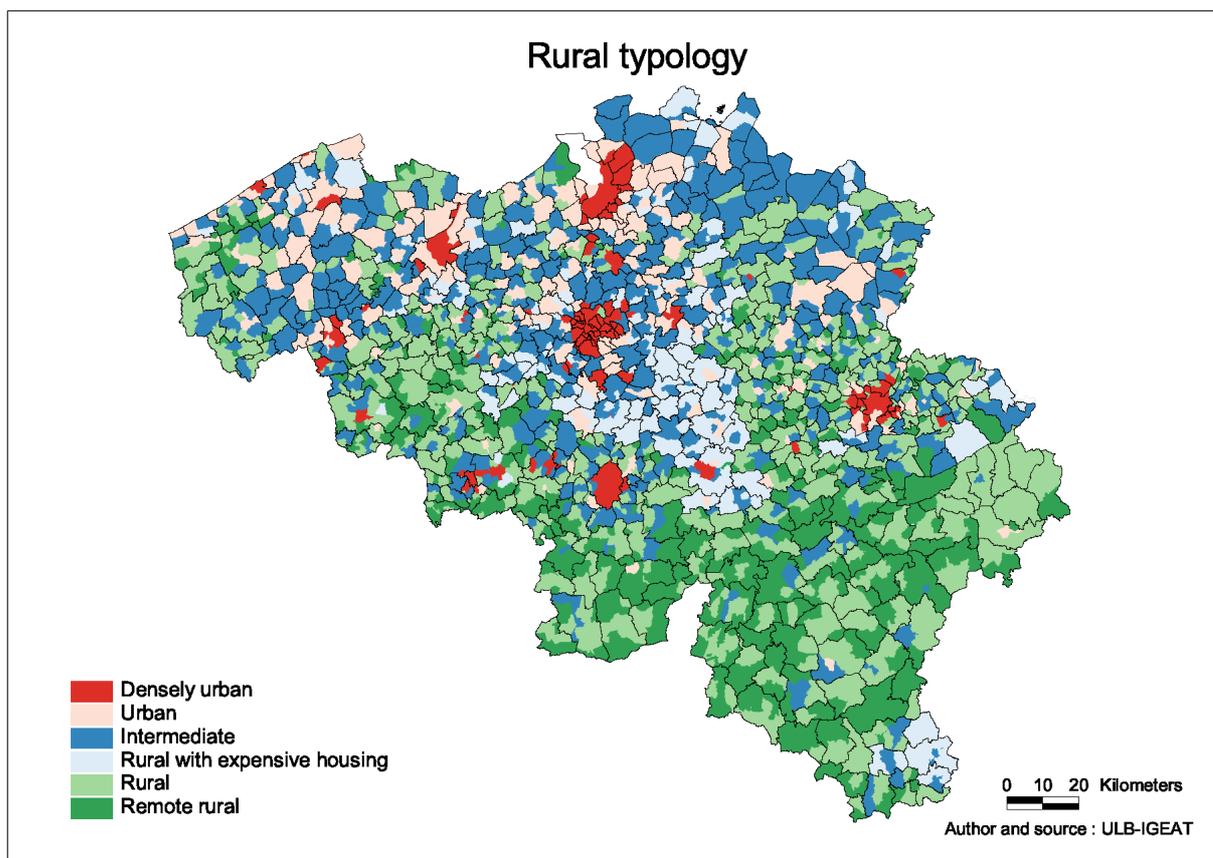
3. TYPOLOGIE DE L'ESPACE

Avant de pouvoir étudier la pauvreté rurale ou urbaine, il est indispensable de définir quels territoires doivent être considérés comme ruraux ou urbains. Par conséquent, une typologie de l'espace a été élaborée pour toute la Belgique à l'échelle des anciennes communes². Cette typologie a été établie de manière spécifique et en lien avec la problématique traitée : elle n'a pas été définie en fonction de certaines activités ou d'un type d'occupation de l'espace mais d'un ensemble de déficits en matière de services et d'accessibilité.

Dans cette optique, 4 variables de base ont été retenues : deux variables reflétant l'appréciation que font les ménage des services locaux dans l'enquête socio-économique de 2001 et deux variables reflétant la possibilité d'accès à des pôles extérieurs de services.

La typologie de l'espace est illustrée sur la carte ci-dessous.

² Les anciennes communes sont les communes d'avant la fusion des communes qui eût lieu dans les années '70. Il y a 2 643 anciennes communes et elles sont 589 aujourd'hui.



Dans certains analyses, nous ne pourrions conserver les catégories « rural avec foncier élevé » et « rural profond » qui sont celles où les effectifs de l'échantillon EU-SILC sont les plus faibles. Dès lors, nous regroupons le « rural avec foncier élevé » avec l'« intermédiaire » et le « rural profond » avec le « rural » car ces espaces sont les plus semblables du point de vue de la pauvreté.

4. DÉFINITION DE LA PAUVRETÉ DANS EU-SILC

L'étude de la pauvreté est communément basée sur l'enquête EU-SILC car celle-ci constitue une source d'information très complète sur les conditions de vie dans les pays de l'Union Européenne. L'analyse de la pauvreté rurale (par opposition à la pauvreté urbaine) et de ses spécificités est donc réalisée sur base de cette enquête. Cependant, avant de pouvoir étudier la pauvreté, celle-ci doit être définie.

Dans la littérature relative à la pauvreté, divers mesures de pauvreté sont suggérées :

- la pauvreté subjective : est considéré comme pauvre un ménage qui déclare boucler difficilement ou très difficilement son budget ;
- la pauvreté monétaire : est considéré comme pauvre un ménage vivant avec l'équivalent de moins de 60% du revenu médian³ équivalent ;
- la déprivation matérielle : est considéré comme pauvre un ménage incapable de posséder les biens et services et/ou de se livrer aux activités qui sont considérés comme ordinaires. En pratique, le ménage est jugé comme souffrant de déprivation matérielle s'il ne peut se permettre au moins 3 items parmi une liste de 9⁴ ;
- l'indicateur de budget disponible ;

³ Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé et l'autre moitié d'un revenu plus bas.

- l'examen des différents types de dettes.

Néanmoins, même si ces 5 mesures de la pauvreté des ménages ont l'avantage d'être simples et facilement compréhensibles, elles semblent toutes poser des problèmes à des degrés divers et nous avons donc choisi de ne pas les utiliser.

Nous avons pris le parti d'essayer de synthétiser la très grande variété d'informations contenues dans l'enquête EU-SILC en une seule variable que nous appelons l'« indice synthétique de pauvreté ».

Pour construire cet indice synthétique de pauvreté, nous avons pris en considération toutes les variables présentes dans l'enquête EU-SILC pouvant être considérées comme une éventuelle manifestation de la pauvreté ou de l'absence de pauvreté. Ces variables concernent environ 90 questions de l'enquête ; ce qui correspond à 138 variables (certaines questions entraînent la création de plusieurs variables). Celles-ci couvrent des domaines extrêmement variés comme les difficultés d'accès aux soins médicaux, l'équipement du ménage, le statut d'occupation du logement, la qualité du logement, les éventuelles formes de patrimoine à la disposition des ménages, les éventuels problèmes d'endettement ou de paiement, la difficulté à boucler son budget, la capacité à faire face à des dépenses imprévues, l'environnement, la participation à la vie sociale, etc.

Cependant, toutes les variables pouvant être considérée comme une éventuelle manifestation de la pauvreté (ou de l'absence de pauvreté) ne peuvent être mises sur le même pied. Par exemple, le fait de déclarer vivre dans un environnement souffrant de problèmes de pollution est sans doute moins clairement associé à la pauvreté que le fait de renoncer à des soins médicaux pour raisons financières. Posséder un livret d'épargne est sans doute moins significatif d'une absence de pauvreté que la détention d'actions, etc.

Dès lors, il apparaît nécessaire de donner à chaque variable un poids différent selon qu'elle apparaît plus ou moins fortement liée à la pauvreté ou à son absence. Plus une problématique est associée aux bas revenus, plus sa pondération dans l'indice général est élevée. A l'inverse, plus une caractéristique est présente parmi les hauts revenus plus son poids est négatif.

Après avoir attribué un poids à chacune des 138 variables, nous attribuons à chaque ménage de l'échantillon une valeur à l'indice synthétique de pauvreté en fonction des réponses du ménage à chacune des questions.

Par conséquent, l'indice synthétique de pauvreté adopté permet de classer les ménages mais pas de déterminer lesquels sont pauvres ou non. Il faut donc fixer un seuil de pauvreté pour pouvoir déterminer quels sont les ménages pauvres. Pour ce faire, nous fixons arbitrairement le taux de pauvreté à 15% (qui correspond au taux de pauvreté belge officiel obtenu sur base du critère de la pauvreté monétaire) ; c-à-d que les 15 % des ménages ayant la valeur de l'indice synthétique de pauvreté le plus élevé sont considérés comme pauvres.

5. ÉTUDE DE LA PAUVRETÉ SUR BASE DE L'ENQUÊTE SILC

Les résultats présentés ici sont obtenus sur base de l'indice synthétique de pauvreté que nous avons élaboré (sauf explicitement mentionné). Le seuil de l'indice synthétique de pauvreté a été arbitrairement fixé à 15 %.

⁴ Les 9 items sont les suivants : faire face à des dépenses imprévues (800€) ; manger tous les deux jours un repas comprenant des protéines ; chauffer correctement le logement ; partir une semaine par an en vacances ; éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement ; disposer (si désiré) d'une voiture ; disposer (si désiré) d'une télévision ; disposer (si désiré) d'un téléphone ; disposer (si désiré) d'une machine à laver.

Nous examinons la pauvreté en ne considérant que 4 espaces différents en raison d'un problème d'effectifs (rural avec foncier élevé et rural profond sont rattachés respectivement à l'intermédiaire et au rural). Par ailleurs, nous ajoutons une cinquième catégorie nommée « unknown » qui correspond aux personnes qui ont déménagé depuis leur intégration dans le panel de l'enquête SILC et dont on ne connaît pas le secteur statistique de résidence.

5.1 LA PAUVRETÉ PAR TYPE D'ESPACE

En préambule, nous avons commencé par examiner les taux de pauvreté par catégorie d'espace, et ce, en considérant différentes mesures de pauvreté : la pauvreté monétaire, la déprivation matérielle, la pauvreté subjective, l'indice synthétique de pauvreté et enfin les personnes qui cumulent pauvreté monétaire et déprivation matérielle.

Toutes ces mesures de pauvreté révèlent la même tendance : l'urbain dense concentre le plus grand pourcentage de personnes pauvres, puis viennent le rural (associé au rural profond), l'urbain et l'intermédiaire (associé au rural avec foncier élevé).

Dans le tableau ci-dessous, les taux de pauvreté sont analysés plus en détail. La partie gauche contient les taux de pauvreté estimés et la partie droite le nombre de personnes concernées dans l'échantillon EU-SILC. Les effectifs permettent de voir sur combien de personnes portent la statistique. Bien entendu, plus l'effectif est faible, plus le taux de pauvreté estimé pour la catégorie de personnes concernées est sujet à caution.

La pauvreté en Belgique par catégorie de ménage et d'espace

		densely urban	urban	Intermediate+rural with expensive housing	Rural+ remote rural	unknown	Belgium	densely urban	urban	Intermediate+rural with expensive housing	Rural+ remote rural	unknown
		synthetic poverty rate	synthetic poverty rate	synthetic poverty rate	synthetic poverty rate	synthetic poverty rate	synthetic poverty rate	persons	persons	persons	persons	persons
Total	All	21.2%	12.3%	8.3%	14.1%	23.7%	15.0%	3 872	2 299	4 570	2 556	1 811
sex	male	20.5%	11.9%	7.7%	13.9%	21.4%	14.3%	1 857	1 119	2 223	1 256	898
	female	21.8%	12.8%	8.9%	14.4%	26.1%	15.7%	2 015	1 180	2 347	1 300	913
household type	one person household	27.3%	21.2%	19.1%	31.0%	33.4%	25.9%	660	265	394	247	232
	2 adults, no dependant children, both < 65 years	11.2%	3.1%	4.8%	9.0%	11.8%	7.8%	558	352	680	334	372
	2 adults, no dependant children, at least one ≥ 65 years	7.1%	8.4%	5.5%	8.9%	19.1%	7.8%	380	310	496	286	108
	other households without dependent children	9.1%	9.3%	6.9%	14.4%	12.0%	9.6%	235	161	465	266	143
	single parent household, 1 or more children	40.8%	40.3%	26.5%	53.1%	58.3%	41.0%	405	136	248	97	160
	2 adults, one dependent children	17.1%	5.0%	3.8%	11.2%	13.8%	9.7%	399	225	546	294	243
	2 adults, two dependent children	13.4%	3.4%	4.4%	3.5%	19.4%	7.4%	532	456	956	424	232
	2 adults, three or more dependent children	24.4%	19.5%	4.4%	12.0%	28.2%	15.3%	392	258	477	339	184
other households with dependent children	33.9%	14.5%	17.4%	10.3%	29.1%	20.9%	272	136	284	231	128	
age	0-15	27.4%	16.9%	8.3%	12.6%	32.0%	18.0%	746	422	920	493	373
	16-24	27.6%	17.2%	11.6%	16.4%	25.9%	19.1%	424	252	454	304	250
	25-49	20.1%	9.4%	7.6%	14.5%	19.8%	14.1%	1 281	709	1 523	846	806
	50-64	19.9%	9.9%	8.2%	12.3%	21.3%	13.2%	798	506	985	521	220
	+65	14.7%	12.5%	7.9%	15.5%	26.2%	13.0%	623	410	688	392	162
activity status	employed	10.9%	5.9%	4.1%	8.4%	10.4%	7.6%	1 434	908	1 879	993	844
	unemployed	41.7%	20.5%	21.2%	34.2%	57.4%	33.7%	276	119	271	158	120
	retired/early retirement	16.2%	11.4%	9.3%	15.7%	25.4%	13.7%	646	435	747	429	180
	other inactive	31.9%	20.3%	12.7%	19.3%	41.6%	23.2%	737	401	706	442	273
tenure status	owner	8.6%	6.6%	4.2%	9.9%	11.1%	7.2%	2 486	1 832	3 905	2 174	1 030
	renter	42.5%	33.3%	31.0%	38.3%	38.2%	37.9%	1 386	467	665	382	781
work intensity	household without dependent children W=0	38.4%	22.8%	19.3%	30.6%	43.0%	29.4%	382	216	427	261	142
	household without dependent children 0<W<1	16.2%	6.0%	8.5%	14.1%	19.8%	12.4%	411	248	516	294	234
	household without dependent children W=1	6.0%	5.0%	2.6%	10.3%	7.2%	5.7%	543	276	579	277	367
	household with dependent children W=0	70.0%	54.2%	62.2%	70.4%	94.7%	71.9%	264	40	103	87	109
	household with dependent children 0<W<0.5	64.4%	62.5%	35.3%	43.2%	53.7%	55.9%	183	72	76	58	72
	household with dependent children 0.5<W<1	21.2%	9.6%	12.3%	12.4%	21.3%	15.2%	593	261	679	427	247
	household with dependent children W=1	8.0%	9.5%	2.0%	3.3%	13.2%	5.9%	982	836	1 661	842	523
education	low	35.4%	20.8%	17.7%	28.3%	45.6%	26.9%	388	235	475	306	122
	medium	21.1%	11.7%	7.8%	13.7%	27.2%	14.6%	1 495	1 006	2 029	1 199	728
	high	7.1%	4.0%	2.2%	3.0%	4.5%	4.4%	1 029	577	980	462	507

Source : calculs propres sur base de EU-SILC

Les taux de pauvreté dans les différents types d'espace sont par ordre croissant : 8,3% dans l'intermédiaire + rural avec foncier élevé, 12,3% dans l'urbain, 14,1% dans le rural + rural profond, 21,2% dans l'urbain dense et 23,7 % pour les ménages dont on ignore le secteur statistique de résidence.

Ces résultats confirment que la pauvreté est fortement présente dans l'urbain dense mais aussi dans le monde rural. À l'opposé, dans les espaces intermédiaires, la pauvreté est toujours plus faible que la moyenne belge, et ce, quelle que soit la catégorie de population envisagée.

À l'échelle de la Belgique, les catégories sociales qui connaissent les taux de pauvreté les plus élevés (au-delà de 25%) sont les isolés (26%), les personnes avec un faible niveau d'instruction (27%), les ménages sans enfants où l'on ne travaille pas (29%), les locataires (38%), les familles monoparentales (41%) et surtout les ménages avec enfants où l'intensité de travail est faible ou nulle dans le ménage (respectivement 56% et 72%).

À l'inverse, les ménages où la probabilité d'être pauvre est la plus faible sont ceux avec un membre ayant un niveau d'instruction élevé (4%), les ménages (avec ou sans enfants à charge) où tous les membres du ménage sont actifs (6%) et les ménages propriétaires de leur logement (7%).

En ce qui concerne les particularités observées pour chaque type d'environnement, on constate que le plus souvent les taux de pauvreté sont les plus élevés dans l'urbain dense. Ceci est particulièrement vrai pour les ménages composés de deux adultes avec au moins 3 enfants à charge (24%), les « autres ménages avec enfants à charge⁵ » (34%), les locataires (43%) et les ménages faiblement diplômés (35%).

Néanmoins, certaines catégories de ménages semblent rencontrer davantage de difficultés dans le monde rural que dans l'urbain dense : les isolés (31% sont pauvres dans le monde rural), les ménages monoparentaux (53% mais l'effectif est particulièrement faible), les personnes de plus de 64 ans (15%), les « autres ménages sans enfants à charge⁶ » (14%), les ménages sans enfants à charge dont tous les membres du ménage occupent un emploi (10%) et les propriétaires de leur logement (10%).

À l'inverse, la pauvreté semble sous-représentée dans le monde rural (par comparaison à la moyenne belge) parmi les jeunes de moins de 25 ans, les ménages composés de deux adultes avec au moins 3 enfants à charge (12%), les « autres ménages avec enfants à charge » (34%) et les ménages hautement diplômés (3%).

Lorsqu'on compare les résultats obtenus par type de ménage sur base de l'indice synthétique de pauvreté avec ceux de la pauvreté monétaire, les deux grandes différences concernent les personnes de plus de 65 ans (dont le taux est ici de 13 % contre 21 % avec la pauvreté monétaire) et les locataires (38 % contre 28,5%).

Par contre, il semble que peu de ménages appartenant aux 10 % des ménages les plus pauvres vivent en milieu rural : la pauvreté la plus intense y est moins présente. En revanche, les ménages qui sont juste un peu moins pauvres (c-à-d ceux qui sont compris entre les 10% et les 15% les plus pauvres) sont surreprésentés dans le monde rural. En effet, le passage de 10 % à 15 % implique un taux de pauvreté dans le rural qui passe de 7,6 % (très inférieur à la moyenne nationale) à un taux qui est très proche de la moyenne nationale (14,1%).

⁵ C.-à-d. les ménages qui sont composés de plus de deux adultes et au moins un enfant considéré comme à charge.

⁶ C.-à-d. les ménages qui sont composés de plus de deux adultes (et pas d'enfants considérés comme à charge).

5.2 SPÉCIFICITÉS DE LA PAUVRETÉ SELON LES TYPES D'ESPACE

Dans cette section, nous considérons uniquement les 15% des ménages qui ont l'indice synthétique de pauvreté le plus bas. Pour chaque type d'environnement, nous examinons si les ménages pauvres d'un des 4 types d'environnement possède des caractéristiques spécifiques *par rapport à la moyenne belge des ménages pauvres*.

Dans le cadre de cette analyse, nous considérons une trentaine de variables qui concernent un nombre significatif de ménages. Ces variables ne sont pas nécessairement les plus graves. En effet, certaines variables ont un effet très important sur la pauvreté mesurée des ménages mais ne concernent que quelques individus. Il est dès lors impossible d'en tirer des conclusions générales.

5.2.1 L'urbain dense

Les ménages pauvres qui résident dans les centres urbains denses ont davantage tendance à renoncer à consommer plutôt qu'à s'endetter. La fréquence des ménages moins bien équipés est plus grande : ils ont moins souvent un téléphone, un GSM, un ordinateur, l'internet ou une voiture que les autres ménages pauvres.

Concernant le logement, les ménages pauvres des centres urbains se plaignent plus fréquemment des problèmes d'humidité mais moins souvent de fuites dans le toit, d'un logement trop sombre et sont plus fréquemment équipés de chauffage central. Par contre, la part des logements trop petits est beaucoup plus grande et de ce fait le logement pèse souvent moins sur les finances du ménage.

Les difficultés financières de ces ménages semblent moins fréquentes que dans les autres types d'espace et ils sont généralement plus optimistes concernant leurs perspectives financières.

5.2.2 L'urbain

Dans les zones urbaines en dehors des densités les plus fortes, les ménages pauvres ont davantage un logement ayant des caractéristiques favorables (présence du chauffage central, lumineux et pas humide) mais ils ont très fréquemment des difficultés à chauffer adéquatement (62% de plus que la moyenne des ménages pauvres). La part des ménages pour qui leur habitation représente une charge financière importante est élevée.

Ils sont souvent bien équipés (PC, GSM, internet et voiture) mais éprouvent plus souvent des difficultés pour pourvoir s'offrir de la viande tous les deux jours ou recevoir à dîner au moins une fois par mois.

La part des personnes qui déclarent boucler leur budget avec difficulté est de 30% supérieure à la moyenne des ménages pauvres et ils sont en moyenne les plus pessimistes concernant l'évolution future de leur situation financière.

Ils s'estiment plus fréquemment que les autres ménages pauvres en mauvaise santé.

5.2.3 L'intermédiaire et le rural avec foncier élevé

Dans les espaces intermédiaires, les ménages pauvres ont plus souvent un logement ayant des caractéristiques défavorables : ils sont 23% de plus que la moyenne des ménages pauvres à ne pas être équipés de chauffage central, ils éprouvent plus souvent des difficultés à se chauffer, ils sont 6% de plus à avoir une fuite dans le toit et 7% de plus à avoir un logement trop sombre. Ces ménages se plaignent plus souvent que leur logement représente une lourde charge et sont plus fréquemment endettés. La part des ménages qui sont équipés d'une voiture est la plus élevée mais ils sont nombreux à ne pas disposer d'un ordinateur. Leur situation financière est dès lors plus souvent mauvaise et ils sont davantage pessimistes quant à son évolution future.

5.2.4 Le rural et le rural profond

Dans le rural, la part des ménages pauvres qui bénéficient de logements de grande taille est logiquement la plus élevée. La part des ménages pour qui le logement ne représente pas un poids excessif est proche de la moyenne (des ménages pauvres).

Ces ménages sont particulièrement fréquemment pas équipés en chauffage central (55% de plus que la moyenne des ménages pauvres) mais ils s'estiment néanmoins plus souvent capables de se chauffer adéquatement.

La part des ménages bien équipés est sensiblement plus grande que la moyenne (PC, internet, GSM, ligne fixe et voiture) et ils considèrent moins souvent que la moyenne que leurs dettes sont une lourde charge. Leur situation financière n'est en général pas très bonne et ils sont plus souvent pessimistes quant à son évolution.

Ils se déclarent plus souvent en mauvaise santé.

6. EXAMEN DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE DE PAUVRETÉ OBTENU POUR TOUS LES MÉNAGES BELGES SUR BASE DU DATAWAREHOUSE DE LA BCSS

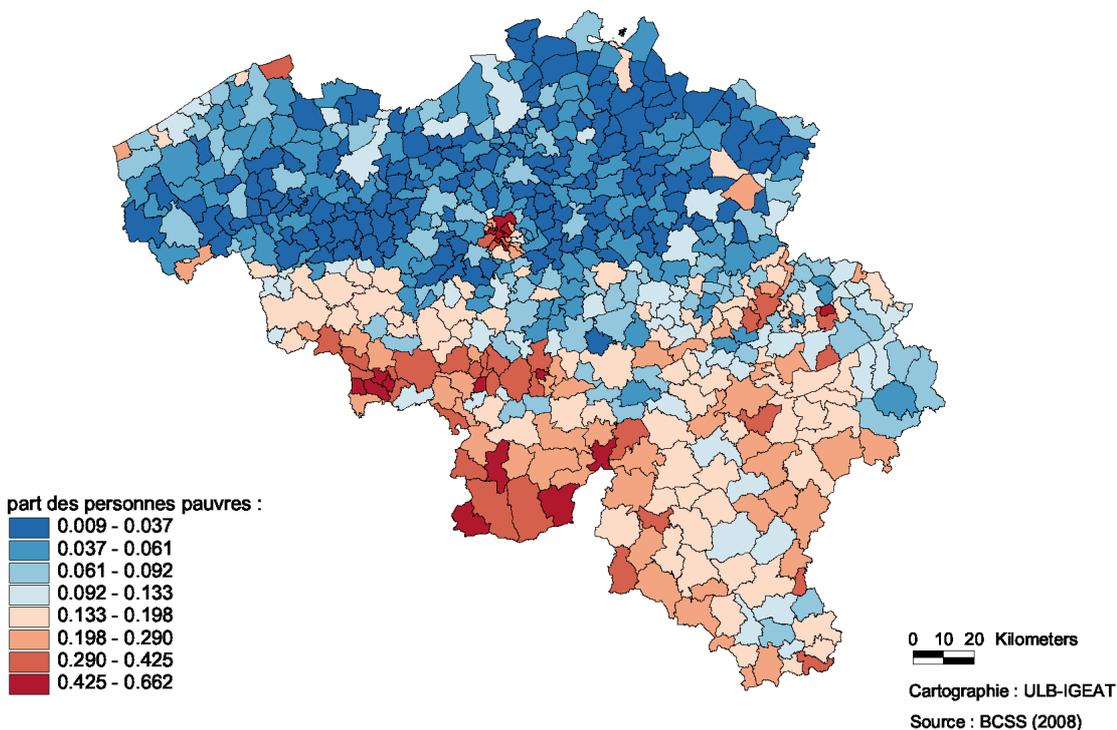
Après examen sur base de l'échantillon EU-SILC de relations permettant d'expliquer l'indice synthétique de pauvreté des ménages au moyen de « variables de sécurité sociales »⁷ et de variables destinées à contextualiser le lieu de résidence⁸, nous réutilisons ces mêmes relations pour les appliquer à l'ensemble de la population grâce aux données contenues dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS). De la sorte, on obtient une prévision de l'indice synthétique de pauvreté pour chaque ménage belge.

Par ailleurs, les données contenues dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale permettent de mesurer les revenus enregistrés par les institutions de sécurité sociale (essentiellement les allocations sociales et les revenus du travail). Certes, les revenus obtenus sur base de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale ne sont pas parfaitement identiques à ceux enregistrés dans EU-SILC mais les résultats fournis en termes de pauvreté monétaire par les deux méthodes sont fort proches. Par conséquent, la pauvreté monétaire peut également être analysées sur base des données incluses dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Ceci a l'immense avantage de permettre des croisements de variables qui seraient impossibles avec l'enquête EU-SILC en raison des effectifs de l'échantillon.

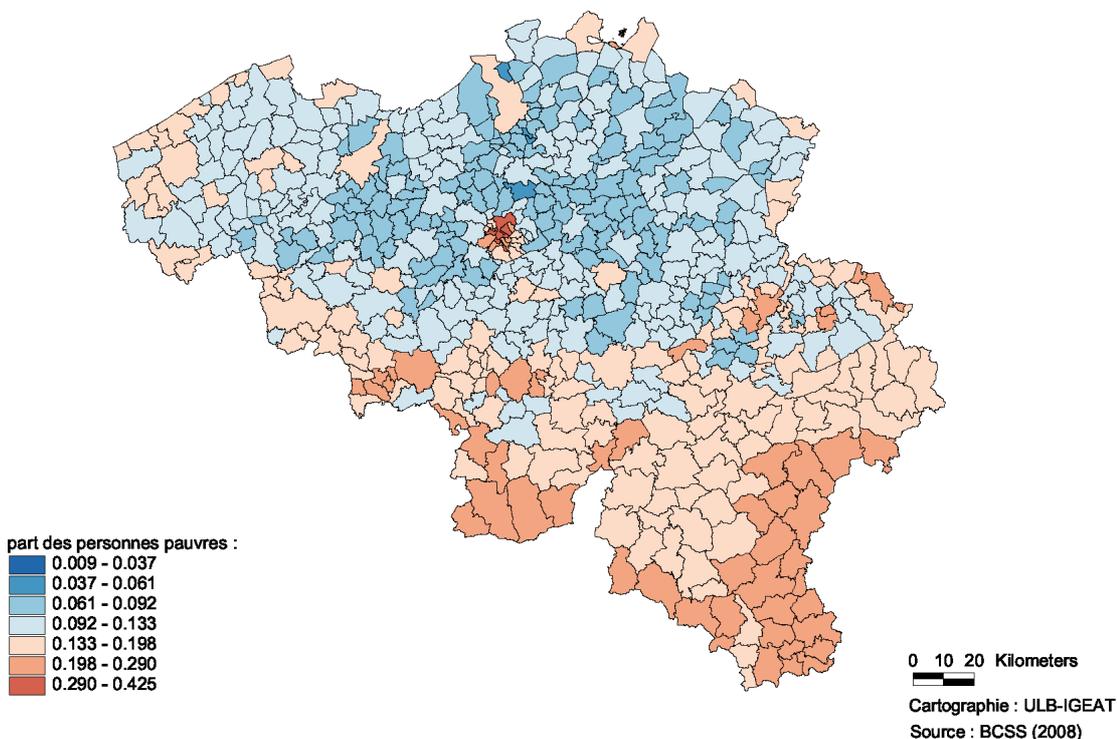
⁷ Les variables de sécurités sociales sont par exemple le statut d'emploi, le revenu, le type de ménages, etc. Les variables de sécurité sociales ont été choisies de manière à être disponibles tant dans l'enquête EU-SILC que dans de le datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

⁸ Les variables contextuelles sont l'indice socio-économique de la Politique des Grandes Villes, la desserte en transports en commun, l'accessibilité aux commerces de proximité, l'accessibilité aux écoles, un indice synthétique d'accès aux soins médicaux, le taux de chômage communal, le coût du logement dans la commune et la part des logements sociaux.

Part des personnes pauvres d'après l'indice synthétique de pauvreté



Part des personnes pauvres d'après la pauvreté monétaire (seuil de 14%)



Sur les deux cartes précédentes, la part de personnes pauvres à l'échelle de la Belgique est de 14 %⁹.

Sur la première carte, on remarque le contraste entre la pauvreté présente en Flandre et dans les deux autres régions du pays. La part de personnes pauvres à Bruxelles est très élevée mais est probablement légèrement surestimée par l'indice synthétique de pauvreté calculé avec les données de la BCSS.

Dans les grandes villes flamandes comme Anvers, Gand, Bruges ou Leuven, la pauvreté est beaucoup moins présente que dans les grandes villes wallonnes.

Globalement, la carte de l'indice synthétique de pauvreté par commune est cohérente. Néanmoins, certaines communes ont une part de personnes pauvres surprenante (la commune de Knokke-Heist et les régions frontalières à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne où la pauvreté est nettement surestimée).

La pauvreté monétaire (qui ne prend en compte que le revenu) réduit sensiblement les écarts en termes de pauvreté entre les « communes riches » et les « communes pauvres ». À noter également qu'avec la seule prise en compte du revenu, les mêmes communes frontalières proches du Luxembourg et de l'Allemagne enregistrent des taux de pauvreté monétaire encore plus élevés et plus invraisemblables qu'avec l'indice synthétique de pauvreté. Dans un tel cas de figure, la prise en compte d'autres facteurs que le seul revenu dans le calcul de l'indice synthétique de pauvreté permet une meilleure estimation de la pauvreté.

⁹ Pour l'indice synthétique de pauvreté, il s'agit de 13,9 % précisément.

Comparaison de la pauvreté monétaire et de l'indice synthétique de pauvreté (estimé sur base de la BCSS)

		densely urban		urban		intermediate		rural with expensive housing		rural		remote rural		Belgium	
		synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate	synthetic poverty rate	monetary poverty rate
total	all	22.8%	20.0%	11.4%	11.0%	8.8%	11.5%	4.6%	9.9%	12.7%	12.9%	15.9%	13.9%	13.9%	14.0%
sex	male	21.7%	19.0%	10.6%	9.9%	8.0%	10.4%	5.2%	9.2%	11.4%	11.7%	13.8%	12.8%	12.9%	12.9%
	female	23.9%	20.9%	12.2%	12.1%	9.5%	12.6%	4.0%	10.6%	14.0%	14.0%	18.0%	14.9%	14.8%	15.0%
household type	one person household	34.9%	27.0%	20.7%	20.0%	20.8%	20.7%	41.6%	21.1%	27.9%	22.2%	34.6%	25.7%	28.5%	23.5%
	2 adults, no dependant children, both < 65 years	10.5%	10.7%	5.2%	7.5%	4.2%	8.6%	0.2%	8.0%	8.8%	9.6%	9.9%	10.3%	6.7%	9.1%
	2 adults, no dependant children, at least one ≥ 65 years	5.9%	14.3%	1.1%	17.5%	3.2%	19.4%	0.4%	20.6%	3.1%	20.6%	27.6%	24.0%	4.0%	17.9%
	other households without dependent children	7.2%	5.9%	4.3%	2.9%	3.5%	3.1%	0.2%	3.3%	3.8%	3.7%	5.7%	4.7%	4.4%	3.8%
	single parent household, 1 or more children	55.3%	46.8%	66.1%	29.8%	40.1%	34.7%	9.0%	25.8%	59.6%	38.4%	85.7%	37.2%	53.3%	38.6%
	2 adults, one dependent children	12.8%	11.1%	5.0%	4.8%	3.8%	5.3%	0.1%	4.5%	5.6%	6.0%	2.5%	6.9%	6.4%	6.7%
	2 adults, two dependent children	12.0%	11.1%	3.9%	4.7%	3.4%	5.2%	0.1%	4.5%	4.7%	6.3%	1.3%	6.9%	5.3%	6.5%
	2 adults, three or more dependent children	24.7%	22.3%	8.5%	9.4%	7.3%	10.0%	0.2%	7.6%	10.7%	12.3%	1.5%	11.4%	12.1%	13.5%
	other households with dependent children	26.2%	17.8%	11.9%	6.8%	7.3%	6.8%	0.9%	5.6%	8.3%	7.7%	2.9%	8.2%	13.1%	10.0%
collective household	15.7%	20.7%	5.5%	20.1%	5.8%	17.7%	4.8%	22.5%	9.9%	17.2%	14.5%	20.9%	9.3%	19.4%	
age	0-17	30.9%	26.8%	17.3%	11.4%	11.7%	12.6%	1.5%	9.0%	17.3%	14.7%	15.5%	14.3%	18.6%	16.5%
	18-24	30.1%	24.6%	18.7%	9.6%	11.0%	10.1%	4.0%	8.3%	15.1%	11.6%	13.5%	12.1%	18.5%	14.3%
	25-34	21.9%	18.1%	11.9%	6.9%	8.2%	7.2%	6.5%	5.4%	10.5%	8.3%	6.9%	8.9%	13.7%	10.9%
	35-44	21.2%	18.5%	11.7%	7.8%	8.0%	8.3%	5.5%	6.7%	11.0%	9.7%	9.6%	10.2%	12.8%	11.2%
	45-54	17.3%	16.0%	10.3%	7.4%	7.7%	7.9%	6.4%	6.9%	10.6%	9.2%	10.8%	10.3%	11.2%	10.1%
	55-64	17.5%	17.7%	9.3%	12.6%	8.3%	13.3%	6.3%	11.7%	13.6%	14.1%	18.8%	15.0%	12.0%	14.4%
	65-74	18.3%	17.4%	3.7%	16.8%	5.6%	17.5%	3.0%	18.2%	8.0%	18.4%	30.2%	21.7%	9.6%	17.6%
	75 and +	21.3%	17.3%	4.4%	19.5%	7.5%	20.4%	4.8%	23.1%	11.9%	21.3%	35.7%	26.2%	12.4%	19.6%
one person household	one person household aged 18-24	56.7%	55.6%	53.9%	36.3%	44.3%	37.6%	94.8%	37.5%	44.2%	40.6%	8.0%	45.0%	53.1%	47.8%
	one person household aged 25-34	28.8%	26.7%	25.3%	14.1%	22.3%	15.9%	71.5%	14.9%	22.2%	17.9%	10.6%	20.6%	27.2%	21.6%
	one person household aged 35-44	29.2%	25.9%	23.7%	13.8%	21.0%	14.9%	64.0%	14.1%	22.4%	17.1%	14.2%	18.6%	26.5%	20.0%
	one person household aged 45-54	27.2%	27.3%	26.2%	17.8%	25.1%	20.2%	67.0%	17.7%	27.2%	21.7%	22.4%	23.3%	27.7%	22.9%
	one person household aged 55-64	35.3%	29.6%	30.4%	23.6%	26.9%	24.2%	47.9%	20.8%	36.3%	25.1%	35.0%	26.0%	33.1%	26.3%
	one person household aged 65-74	44.0%	25.4%	11.1%	23.3%	15.3%	22.1%	13.9%	24.9%	27.2%	23.0%	51.1%	27.2%	27.1%	23.9%
	one person household aged 75 and +	39.2%	19.7%	9.4%	21.0%	14.7%	21.1%	12.7%	25.4%	26.6%	22.3%	52.5%	29.5%	24.8%	21.1%
worker status	irregular income (temporary work, occasional income, ...)	40.8%	21.6%	44.8%	11.3%	9.1%	10.5%	10.7%	8.7%	17.9%	11.5%	13.6%	12.0%	28.9%	14.4%
	manual worker	24.9%	13.2%	15.7%	5.3%	8.1%	5.0%	11.3%	4.4%	10.4%	5.6%	7.9%	6.1%	14.5%	7.3%

Comparaison de la pauvreté monétaire et de l'indice synthétique de pauvreté (estimé sur base la BCSS) (suite)

	urbain dense		urbain		intermédiaire		rural avec foncier élevé		rural		rural profond		Belgique	
	indice synthétique de pauvreté	pauvreté monétaire												
1. Occupé														
1.1. Travail salarié	9.9%	6.2%	7.5%	2.6%	3.9%	2.5%	5.0%	2.1%	5.1%	2.9%	5.2%	3.0%	6.6%	3.5%
1.2. Occupé en tant qu'indépendant	14.6%	26.7%	7.7%	17.7%	10.0%	17.6%	7.6%	16.4%	7.7%	19.1%	8.6%	21.4%	10.1%	20.2%
1.3. Occupé en tant qu'aidant auprès d'un indépendant	18.8%	37.4%	12.5%	27.9%	13.3%	27.5%	4.3%	25.4%	11.3%	28.1%	4.3%	27.6%	12.5%	29.0%
1.4. Occupé en tant que salarié et comme travailleur indépendant/aidant	4.7%	5.5%	4.9%	3.0%	3.3%	3.1%	5.2%	2.8%	3.0%	3.2%	4.0%	3.6%	4.1%	3.6%
2. Demandeur d'emploi (DE)														
2.1. DE après travail à temps plein, avec allocation de chômage	61.0%	43.5%	52.3%	29.9%	38.9%	30.8%	21.7%	26.6%	56.7%	32.8%	56.0%	34.9%	52.6%	36.3%
2.2. DE après un emploi à temps partiel volontaire, avec allocation de chômage	47.7%	47.5%	25.2%	28.4%	19.2%	26.5%	9.9%	24.6%	24.1%	27.7%	13.5%	30.9%	31.2%	35.1%
2.3. DE après études, avec allocation d'attente ou allocation de transition	62.8%	59.9%	59.2%	42.7%	49.1%	45.5%	14.0%	32.4%	52.6%	45.3%	27.1%	43.2%	55.4%	51.4%
3. Inactif														
3.1. Interruption de carrière complète / crédit-temps complet	13.1%	16.6%	9.0%	12.3%	5.0%	11.3%	3.4%	10.6%	7.9%	12.6%	3.9%	16.4%	8.2%	13.2%
3.2. Dispense d'inscription comme demandeur d'emploi	49.6%	41.1%	40.5%	27.8%	27.1%	27.4%	17.9%	24.1%	52.7%	28.9%	61.7%	30.8%	41.5%	32.2%
3.3. Revenu d'intégration / aide financière	98.3%	87.3%	97.0%	78.6%	94.2%	78.0%	46.2%	70.5%	98.7%	76.9%	37.0%	70.6%	96.3%	84.1%
3.4. Bénéficiaire d'une pension sans emploi	20.4%	15.5%	4.4%	15.3%	6.7%	15.5%	4.2%	16.6%	10.7%	16.1%	31.1%	19.2%	11.4%	15.7%
3.5. Pré pensionné à temps plein	12.6%	11.6%	2.1%	11.3%	4.1%	11.9%	1.4%	11.0%	5.5%	12.5%	14.6%	13.0%	5.8%	11.8%
3.6. Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	29.5%	25.7%	16.9%	11.0%	11.2%	12.1%	1.5%	8.9%	16.7%	14.2%	15.6%	13.9%	17.8%	15.8%
3.7. Incapacité de travail	29.2%	32.0%	30.8%	21.5%	18.1%	21.3%	17.6%	17.5%	27.5%	22.8%	14.0%	23.2%	25.5%	25.0%
4. Autres	21.4%	25.4%	11.5%	19.3%	7.8%	20.6%	1.6%	19.0%	11.9%	22.1%	20.6%	23.6%	13.3%	22.0%

La pauvreté est la plus intense dans les centres urbains, puis dans le rural profond, le rural, l'urbain, l'intermédiaire et le rural avec foncier élevé¹⁰.

Dans les deux tableaux ci-dessus, les catégories les plus touchées par la pauvreté en Belgique sont les bénéficiaires du revenu d'intégration (96,3%), les demandeurs d'emploi après études (55,4%), les ménages monoparentaux (53,5%), les demandeurs d'emploi après travail à temps plein (52,6%), les personnes dispensées d'inscription comme demandeur d'emploi (41,5%), les demandeurs d'emploi après un travail à temps partiel (31,2%), les personnes qui ont un travail irrégulier (28,9%), les isolés quelque soit leur âge (28,5%) et plus particulièrement les isolés qui ont entre 18 et 24 ans (53,1%) et les personnes en incapacité de travail (25,5%).

À l'inverse, les catégories les moins touchées par la pauvreté sont les ménages (hormis les isolés) sans enfants à charge (le taux de pauvreté varie de 4 % à 6,7%), les ménages composés de deux adultes avec un ou deux enfants à charge (6,4 % et 5,3%), les travailleurs qui conjuguent un emploi salarié et indépendant (4,1%), les prépensionnés à temps plein (5,8%) et les travailleurs salariés (6,6%).

De manière générale, les tendances mesurées par la mesure monétaire de la pauvreté et par l'indice synthétique sont similaires. Néanmoins, dans certains cas de figure, les taux de pauvreté mesurés par les deux types d'indicateurs peuvent varier sensiblement. Pour les indépendants, les aidants, les ménages comprenant deux adultes (sans enfants à charge) dont au moins un a plus de 64 ans et les ménages collectifs¹¹, la pauvreté mesurée par le revenu est sensiblement plus grande que celle mesurée par l'indice synthétique de pauvreté.

À l'inverse, la pauvreté mesurée par l'indice synthétique de pauvreté est plus intense pour les demandeurs d'emploi après travail à temps plein, les personnes dispensées d'inscription comme demandeur d'emploi, les bénéficiaires du revenu d'intégration, les ménages monoparentaux et les personnes qui ont des revenus irréguliers. Ce dernier ensemble de personnes souffrent donc davantage de pauvreté que ce que ne laisserait supposer la simple prise en compte de leurs revenus.

Dans ces différents cas, on peut supposer que l'indice synthétique de pauvreté prennent mieux en compte les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les ménages et qui vont au-delà du simple aspect monétaire (par exemple pour les personnes qui émargent au Centre Public d'Action Sociale ou les ménages monoparentaux). Pour les indépendants et les aidants, on peut raisonnablement penser que les revenus enregistrés dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale sont inférieurs à leurs revenus réels ; l'indice synthétique de pauvreté corrige ce biais.

Les habitants des centres urbains sont toujours plus pauvres que la moyenne, et ce, que la pauvreté soit mesurée au moyen de la pauvreté monétaire ou de l'indice synthétique de pauvreté. À l'inverse, les ménages vivant dans les espaces intermédiaires ou dans le rural avec foncier élevé (à l'exception des personnes isolées) sont moins pauvres que la moyenne belge. Cette tendance reste généralement vraie dans l'urbain (en dehors des centres urbains) et dans le rural (hormis le rural profond) à l'exception des quelques catégories de personnes comme notamment les personnes qui sont en incapacité de travail et les ménages monoparentaux.

¹⁰ À noter que lorsqu'on considère la pauvreté monétaire, la pauvreté est légèrement plus présente dans l'intermédiaire (11,5%) que dans l'urbain (11,0%). Pour le reste, le classement entre les différents environnements est le même que pour l'indice synthétique de pauvreté.

¹¹ À noter que l'échantillon EU-SILC n'inclut pas de ménages collectifs.

En revanche, dans le rural profond, la situation est davantage contrastée. Les personnes âgées (et les statuts associés comme les prépensionnés, les pensionnés et les dispenses d'inscription comme demandeur d'emploi), les isolées de plus de 64 ans et les ménages monoparentaux connaissent davantage de difficultés dans le rural profond que la moyenne belge. À l'inverse, les demandeurs d'emplois après un temps partiel volontaire ou après les études, les isolés de moins de 55 ans, les ouvriers, les personnes qui touchent des revenus irréguliers, les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), les personnes en incapacité de travail et les grands ménages¹² sont moins pauvres en milieu rural profond que la moyenne (belge).

7. CONCLUSIONS

Dans le cadre de cette étude, l'équipe de recherche a dans un premier temps réalisé un très important travail de collecte et d'analyse de données. Celles-ci ont permis d'élaborer toute une série de variables contextuelles destinées à refléter les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les ménages vivant en milieu rural. Lorsque cela était possible, nous avons toujours cherché à travailler à l'échelle territoriale la plus fine à savoir le secteur statistique.

Dans un deuxième temps, une typologie de l'espace a été créée. Avant de pouvoir étudier la pauvreté rurale ou urbaine, il était indispensable de définir à quel type d'espace appartenait chaque secteur statistique. Nous avons opté pour une typologie spécifique en lien avec la problématique traitée. Cette typologie n'a donc pas été définie en fonction de certaines activités ou d'un type d'occupation du sol mais plutôt d'un ensemble de déficits en matières de services et d'accessibilité.

Dans un troisième temps, nous avons cherché comment définir au mieux la pauvreté. Plusieurs pistes ont été explorées : les mesures courantes comme la pauvreté subjective, la pauvreté monétaire, la déprivation matérielle mais aussi un indicateur de budget disponible ou les dettes contractées par les ménages. Néanmoins, chacune de ces mesures de la pauvreté comporte des problèmes. Nous avons donc choisi de construire notre propre mesure de la pauvreté que nous appelons l'« indice synthétique de pauvreté ». Cet indice exploite au maximum la grande variété d'informations contenue dans l'enquête EU-SILC puisqu'il prend en compte un très large éventail de manifestations de la pauvreté (ou de l'absence de pauvreté) tout en attachant davantage d'importance à celles qui sont concentrées chez les bas revenus.

Sur base de l'indice synthétique de pauvreté et de notre typologie spatiale, nous dressons une série de nouveaux constats en termes de pauvreté grâce aux informations contenues dans l'enquête EU-SILC. Certes, la part de ménages pauvres est la plus élevée dans un environnement urbain dense mais les ménages qui résident en milieu rural occupent la seconde place. Ensuite, viennent les habitants dans les espaces que nous avons qualifiés d'urbains (en dehors des densités les plus fortes) et enfin ceux des espaces intermédiaires.

Il semble par contre que la pauvreté la plus intense soit moins présente en milieu rural. En effet, lorsqu'on considère les 10% des ménages les plus pauvres en Belgique, ceux-ci sont sous-représentés en milieu rural. En revanche, si on considère les 15 % des ménages les plus pauvres, la situation du monde rural est nettement moins favorable : les ménages qui sont juste un peu moins pauvres (c-à-d ceux qui sont compris entre les 10 % et les 15% les plus pauvres) sont surreprésentés dans le monde rural.

Toujours sur base de EU-SILC, les spécificités de la pauvreté dans les différents types d'environnement sont étudiées.

¹² Ceci comprend les ménages composés de « deux adultes avec au moins 3 enfants à charge » et les « autres ménages avec enfants à charge ».

Par ailleurs, nous avons cherché à expliquer l'indice synthétique de pauvreté au moyen des variables disponibles dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et des variables contextuelles que nous avons construites. Grâce aux données individuelles contenues dans la BCSS, nous avons donc été en mesure de réaliser une prévision pour tous les ménages belges de leur indice synthétique de pauvreté. Les résultats de cette prévision semblent cohérents avec ceux de EU-SILC qui ont servi de modèle.

Sur cette base, nous présentons une carte de la pauvreté en Belgique par secteur statistique, par commune et une série de tableaux récapitulatifs. Si on se réfère à la typologie de l'espace, la part de ménages pauvres est la plus grande dans l'urbain dense, suivis par le rural profond (15,9%), le rural (12,7%), l'urbain (11,4%), l'intermédiaire (8,8%) et le rural avec foncier élevé (4,6%).

En Belgique, les catégories les plus touchées par la pauvreté sont les bénéficiaires du revenu d'intégration (96,3%), les demandeurs d'emploi après études (55,4%), les ménages monoparentaux (53,5%), les demandeurs d'emploi après travail à temps plein (52,6%), les personnes dispensées d'inscription comme demandeur d'emploi (41,5%), les demandeurs d'emploi après un travail à temps partiel (31,2%), les personnes qui ont un travail irrégulier (28,9%), les isolés quelque soit leur âge (28,5%) et plus particulièrement les isolés qui ont entre 18 et 24 ans (53,1%) et les personnes en incapacité de travail (25,5%).

Lorsqu'on examine les spécificités des différents types d'environnement, les personnes qui vivent en milieu urbain dense sont toujours plus pauvres que la moyenne belge, et ce, quelle que soit la catégorie à laquelle elles appartiennent. Les ménages vivant dans les espaces intermédiaires ou dans le rural avec foncier élevé (à l'exception des personnes isolées) sont moins pauvres que la moyenne belge. Cette tendance reste généralement vraie dans l'urbain (en dehors des centres urbains) et dans le rural (hormis le rural profond) à l'exception des quelques catégories de personnes comme notamment les personnes qui sont en incapacité de travail et les ménages monoparentaux.

En revanche, dans le rural profond, la situation est davantage contrastée. Les personnes âgées (et les statuts associés comme les prépensionnés, les pensionnés et les dispenses d'inscription comme demandeur d'emploi), les isolées de plus de 64 ans et les ménages monoparentaux connaissent davantage de difficultés dans le rural profond que la moyenne belge. À l'inverse, les demandeurs d'emplois après un temps partiel volontaire ou après les études, les isolés de moins de 55 ans, les ouvriers, les personnes qui touchent des revenus irréguliers, les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), les personnes en incapacité de travail et les grands ménages sont moins pauvres en milieu rural profond que la moyenne belge.

En outre, les données contenues dans la BCSS permettent de mesurer les revenus enregistrés par les institutions de sécurité sociale (essentiellement les allocations sociales et les revenus du travail). Certes, les revenus obtenus sur base de la BCSS ne sont pas parfaitement identiques à ceux enregistrés dans EU-SILC mais les résultats fournis en termes de pauvreté monétaire par les deux méthodes sont fort proches. Cette étude permet donc également de raffiner les résultats officiels obtenus en termes de pauvreté (monétaire) sur base de EU-SILC car ils permettent de faire des croisements d'informations impossibles avec un échantillon de 6 300 ménages.

En conclusion, nous pensons que les résultats de cette étude sont globalement valides. Bien entendu, plus les résultats sont désagrégés à un niveau fin, plus le risque d'erreur est élevé. Ce risque est vraisemblablement plus faible pour la pauvreté monétaire que pour l'indice synthétique de pauvreté même si nous pensons que ce dernier indice est plus performant quant à la mesure de la pauvreté. Les résultats produits ici (tant pour la pauvreté monétaire que pour l'indice synthétique de pauvreté) livrent un aperçu des possibilités offertes par la base de données que nous avons constituée dans le cadre de cette étude. Les croisements possibles de variables sont nombreux et peuvent être définis en fonction d'une problématique ou d'un questionnement précis.

Même si nous pensons que la qualité des résultats produits ici est bonne de manière générale, celle-ci aurait pu être meilleure si certaines données complémentaires avaient été disponibles au niveau individuel (et ce plus particulièrement pour les ménages de pensionnés). Nous pensons particulièrement aux informations relatives à l'endettement, à la possession d'un véhicule, à l'état de santé, à l'état et au coût du logement. Le recensement décennal constituait à cet égard une source irremplaçable d'informations qui est à présent malheureusement perdue.